



CONC SE

ECHO DES FONTAINES

Mars 2016 - Journal de liaison de l'association Concise, 'notre village'
<http://concise.free.fr> - email: concise@free.fr - 04 50 71 67 00

Agenda

Celui que nous avions arrêté se trouve modifié :

En effet la **fête de Concise prévue le 12 juin est compromise** : nous venons d'apprendre que la ville ne peut pas nous prêter le matériel indispensable à cette manifestation. Nous cherchons donc une solution, soit emprunter du matériel ailleurs (tables, chaises...), soit fixer une nouvelle date, en espérant que les animations prévues pourront être maintenues.

Cette année, l'association « Concise notre village » a 20 ans. La fête du quartier se devait d'être à la hauteur de cet anniversaire ! Aussi nous avons décidé de nous renouveler et d'innover ! Nous l'avons fixée un dimanche pour permettre au plus grand nombre de participer. Nous avons également prévu de commencer notre journée le matin, avec une chasse au Trésor dans les méandres de Concise, suivie d'un apéritif et repas sur la place de la Fontaine à midi. L'après-midi reprenant un schéma plus habituel avec des amusements : un château gonflage, des jeux de kermesse, des jeux en accès libre, un clown, etc ... et un spectacle de Cirque tout public « Home, Sweet Home »...

Nous vous tiendrons informés de la suite donnée à nos projets, soit avec un nouveau journal, soit par les affiches jaunes dans le village. Pensez à les surveiller !

Concerts du Chœur de Femmes de Concise « autour de la nature »

Samedi 28 mai, 20 H, avec le Chœur d'Hommes Non Nobis, chapelle d'Amphion
Dimanche 26 juin, 18H30, Temple Protestant, 12 av d'Evian à Thonon

Concerts en projet (dates à confirmer – voir les affiches jaunes)

- **Concert de l'orchestre « la Mandolinata de Genève »** (mandolines et guitares) à la maison de retraite les Balcons du Lac (17 H) un dimanche fin septembre-début octobre.

- **Concerts d'été** : Cet été nous vous proposerons 2 concerts à la petite chapelle sur la place de la Fontaine, en soirée.

Merci aux poètes et musiciens chablaisiens qui nous ont proposé une très agréable soirée le 19 mars à la petite chapelle de la place du village !

Assemblée Générale du 26 février 2016

Le 26 février dernier, notre association a tenu son assemblée générale et 57 adhérents sur 156 étaient présents ou représentés.

Après les remerciements d'usage, Mme Bossus, présidente, a rappelé que depuis 20 ans, la priorité de l'association est la « préservation et l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants », anciens et nouveaux. C'est aussi « l'organisation de fêtes et activités diverses » pour permettre à ceux qui le désirent de se connaître et de passer un moment convivial.

Cette année le nombre d'adhérents est passé de 144 à 156, cela semble démontrer que l'association répond à certains besoins (ou inquiétudes) des habitants, besoin de rencontres, mais aussi besoin de se faire entendre par les responsables de la ville. La présidente rappelle ensuite qu'il est de sa responsabilité d'envisager les risques possibles lors de l'organisation des manifestations et d'agir dans le respect des lois et des textes, notamment au sujet de l'urbanisme.

En l'absence de M. Peyrot, trésorier, le rapport financier a été présenté par M. Biolley. Le résultat de l'année 2015 est légèrement positif (758,81 euros), et s'ajoute aux réserves de l'association. Cela nous permet d'envisager sereinement les premières dépenses de l'année, dans l'attente des subventions de la ville, toujours très utiles pour l'organisation de nos activités (notamment la fête du mois de juin, le goûter des aînés, les concerts et l'activité chorale).

Nadège Bollondi, au nom de la commission animation, a rappelé les actions réalisées en 2015, à savoir la fête du patron du village (St Sébastien), le goûter des Aînés aux Balcons du Lac, la pause "humour" avec le 1er avril où une dizaine de propriétaires de chiens (dont un en peluche) se sont manifestés... et ont participé au pot de l'amitié; Sans oublier la fête du quartier au mois de juin, fête qui a rassemblé environ 200 participants au cours de l'après-midi. Ces fêtes ont été appréciées et seront reconduites en 2016.

Pour la commission patrimoine, Christine Bossus précise que l'année 2015 a été décisive au niveau de la reconnaissance historique de la chapelle de Concise. La demande de classement avait été faite... en 1979 par M.Henri Baud, sous préfet, à la suite à des travaux de restauration de la chapelle et de la découverte de la peinture murale, jusqu'alors recouverte de chaux. Des membres de la commission patrimoine de l'association se proposent d'ouvrir la chapelle un après-midi par semaine en été. En 2015 le chœur de Femmes de l'association a donné plusieurs concerts appréciés à Thonon (espace Tully, bibliothèque, maison de retraite). En septembre, le concert proposé par MM. Batal et Sprauel a été une grande réussite !

Au niveau de l'urbanisme, Martine Chifflet rappelle que les démarches de l'association ont pour objectif de « rendre l'esprit de hameau à Concise ». A la suite du débat sur « Quel avenir pour Concise » (janvier 2015), l'opinion générale était que le centre de Concise doit « rester une voie de quartier et non une voie de grand passage ». Des rencontres avec MM.Coone et Van der Biest (adjoint et responsables voirie) ont eu lieu pour faire remonter les remarques et propositions soulevées au cours du débat. Les sujets d'inquiétude restent la sécurité, la circulation, la vitesse, le stationnement, sujets qui risquent de perdurer, voire de s'intensifier, avec la densification prévue dans le quartier !

OAP d'Intermarché: Suite à notre courrier du 30 décembre, une réponse nous a été faite le 1er février par M. Joly, adjoint à l'urbanisme. Les réponses ne nous ont pas satisfaits car elles ne répondent pas réellement à nos préoccupations. Un courrier sera fait en ce sens.

Aucun représentant de la ville n'étant présent à l'AG, nous n'avons pas eu d'explications complémentaires. Conclusion sur une réflexion de Me Petiot (DL du 31-01-2016) interrogé sur la forte urbanisation de la ville: « Nous n'avons pas les espaces nécessaires pour accueillir cette population en maintenant un cadre agréable. Une trop forte densité est toujours criminogène. » Espérons qu'il se trompe...

Au cours de l'assemblée, un tiers du conseil d'administration a été renouvelé. La soirée s'est terminée à 21h15 autour du verre de l'amitié.

Plan de circulation de Concise

Une dernière rencontre a eu lieu fin février entre des membres de la commission urbanisme et MM. Coone et Van der Biest. Conscients qu'aucune solution ne satisfera tous les habitants du quartier (tant piétons que conducteurs), il a été décidé de faire un essai (momentané!) de marquage au sol de la solution qui semblait la plus sécurisante et la moins contraignante pour les riverains. Il s'agirait de conserver l'avenue des Ducs de Savoie à double sens (demande faite par le plus grand nombre), d'agrandir au moins un trottoir pour sécuriser les piétons, d'instaurer deux zones de circulation prioritaire (l'une vers la chapelle, l'autre vers l'emplacement actuel), tout en conservant quelques places de stationnement. Une nouvelle réunion d'information devrait avoir lieu. Nous vous invitons instamment à donner votre avis lors de cette consultation publique et lors de la phase d'essai (sur notre site internet). Nous avons demandé à la mairie d'envisager un aménagement plus global du quartier, ne se limitant pas uniquement à la partie située entre le chemin des Plantées et le croisement chemin de la Fléchère/av de Concise.

Chat perdu !

"Victor" chat tigré, mâle, a disparu de son domicile. Sa maîtresse serait heureuse de le retrouver, aussi nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour tenter de le localiser. Il a les yeux verts, est tigré gris foncé sur le dessus, tigré gris et beige sur le cou et le ventre, a quelques poils blancs à la base de la queue (puis foncée). Si vous le voyez, vous pouvez laisser un message au 06 23 66 92 03 ou chdmillet@sfr.fr. Merci à tous!

Demande d'adhésion / Renouvellement pour l'année 2016

Nom

Adresse

Téléphone.....

E-mail.....

J'adhère à l'association pour l'année 2016

Adulte seul (15 €) - Famille (23 €)

Je désire participer aux réunions de travail des commissions

Animation - Patrimoine – Urbanisme



Concise, "notre Village"
5, rue du Comte Vert
74200 THONON
Tél 04.50.71.67.00
<http://concise.free.fr>
email: concise@free.fr

De l'eau minérale à domicile, ça va être possible...

De nombreux canfisons apprécient l'eau minérale de Thonon et en boivent régulièrement, soit qu'ils l'achètent en bouteille au supermarché, soit qu'ils fassent la queue au champignon de la Versoie pour récupérer gratuitement le précieux liquide... Cette eau, en effet, agréable au goût, équilibrée en minéraux et surtout présentant une faible teneur de nitrate, est adaptée à toute la famille, y compris aux nourrissons...

Pourtant, si cette eau est précieuse, qui parmi nous, la voyant couler jour et nuit au champignon de la Versoie, ne s'est pas dit qu'il y avait là un gaspillage?

L'exploitation des eaux de Thonon est bien loin d'utiliser toute la ressource. En effet, les eaux de Thonon, disposent de réserve équivalent à la moitié de celles des eaux d'Evian, alors que la production est cinquante fois moindre que celle de sa concurrente...

Aussi, plutôt que de perdre cette quantité d'eau en surplus, pourquoi ne pas l'acheminer au domicile des consommateurs ? Nul doute que les heureux habitants qui pourraient boire cette eau minérale simplement en ouvrant leur robinet dans leur cuisine en consommeraient d'avantage, luttant ainsi contre le gaspillage en améliorant leur santé...

La société des eaux minérales de Thonon contactée à ce sujet, serait prête à faire une expérimentation d'alimentation d'eau minérale à domicile sur un quartier de Thonon et Concise pourrait être le lieu de l'expérimentation.

Pour cela il est indispensable qu'un nombre conséquent d'habitants d'une même rue soient prêts à s'engager dans cette aventure. Une conduite d'eau minérale serait alors créée dans leur quartier et les habitants pourraient y être raccordés.

Mais bien sûr, les candidats devront participer aux frais d'installation. Le raccordement d'une maison ou d'un appartement à ce nouveau réseau serait facturé 250 €. Un compteur serait installé et chaque litre d'eau minérale ne serait alors facturé que 0,10 €. Ce prix, extrêmement bon marché par rapport au coût d'une bouteille d'eau minérale, dissuadera toutefois les consommateurs de gaspiller une ressource si précieuse en ne la réservant qu'à l'utilisation comme boisson.

Pour que Concise soit éligible à cette expérimentation, il faut à minima 400 foyers intéressés et qu'il y ait au moins 20 personnes par rue desservie.

Aussi, pour que nous puissions poursuivre notre négociation avec la société des eaux de Thonon, nous devons savoir qui voudrait profiter de cette expérience. Merci donc, si c'est votre cas, de bien vouloir remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à notre association, ou mieux, de le ramener à la réunion d'information qui sera organisée le 1er vendredi d'avril à la chapelle de Concise, place de la Fontaine à 18 H. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Louis Baud au 0601795965.

M ou Mme.....
domicilié.....
tel :

est intéressé par le raccordement de son appartement au réseau d'eau minérale de Thonon et s'engage à régler, si ma candidature est retenue, la somme de 250€ comme participation aux frais.

Fait à Thonon, le..... signature :